Cinquante deuxième année. - N° 84 A Mardi 1er et mercredi 2 mai 2018

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 1345

69 – RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

Ventes et cessions

423 196 864 RCS Lyon.
A.T.CLIM..
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 76000.00 EUR.
Adresse : Zone Industrielle les Troques N° 18, 69630 Chaponost.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : ETABLISSEMENTS PHEBUS SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 10.000 EUROS SIEGE SOCIAL : ZONE INDUSTRIELLE LES TROQUES N°18 69630 CHAPONOST 309 285 617 RCS LYON _____ A.T.CLIM. SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 70 000 EUROS SIEGE SOCIAL : ZONE INDUSTRIELLE LES TROQUES N°18 69630 CHAPONOST (RHONE) 423 196 864 RCS LYON _____ AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Toulouse du 20 avril 2018, la société ETABLISSEMENTS PHEBUS (société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros sise Zone Industrielle Les Troques n°18 - 69630 CHAPONOST, immatriculée au R.C.S. de Lyon sous le numéro 309 285 617) et la société A.T.CLIM. (société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros sise Zone Industrielle Les Troques n°18 - 69630 CHAPONOST, immatriculée au R.C.S. de Lyon sous le numéro 423 196 684) ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société A.T.CLIM. par la société ETABLISSEMENTS PHEBUS. La société A.T.CLIM. ferait apport à la société ETABLISSMENTS PHEBUS de la totalité de son actif, soit 1.616.710 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 1.745.142 euros. Il en ressort un actif net de -128.432 euros qui a été retraité suite à la réalisation de diverses opérations pendant la période intercalaire consistant en une augmentation du capital de la société A.T.CLIM. pour un montant de 206.032 euros et une provision pour perte de rétroactivité retranchée pour un montant de 56.599 euros. Par conséquent, la valeur nette arrondie des apports s'élèverait à 21.001 euros. En rémunération de cet apport net, 41 actions nouvelles de 25 euros de valeur nominale chacune, entièrement libérées, seraient créées par la société ETABLISSEMENTS PHEBUS à titre d'augmentation de son capital social de 1.025 euros qui passerait de 10.000 euros à 11.025 euros. La prime de fusion s'élèverait globalement à 19.976 euros. Le rapport d'échange des droits sociaux retenu sera fixé à 1 action de la société ETABLISSEMENTS PHEBUS pour 1.700 Actions de la société A.T.CLIM. La fusion est soumise à la condition suspensive de l'approbation du projet de fusion par l'Associée Unique des deux sociétés. Conformément à l'article

L.236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Lyon au nom des deux sociétés le 25 avril 2018..

